



# REVUE *Beyra*

Revue des Sciences de la Communication,  
du Langage, des Lettres et des Langues



**ISSN-L : 3105-3238**

**ISSN-P : 3105-322X**

**Numéro : Décembre 2025**



Email : [revuebeyra@gmail.com](mailto:revuebeyra@gmail.com)  
Site web : [www.revuebeyra.net](http://www.revuebeyra.net)



# REVUE BEYRA

Revue des Sciences de la Communication,  
du Langage, des Lettres et des Langues



**UFR des Lettres et des Arts  
Université Peleforo GON  
COULIBALY  
(Korhogo - Côte d'Ivoire)**

### **ÉQUIPE ÉDITORIALE**

- **Directeur de Publication** : KOFFI Hamanys Broux De Ismaël, Maître de Conférences
- **Directeur de Rédaction en Chef** : KOUAME Koia Jean Martial, Professeur Titulaire
- **Directeur de Rédaction** : KOUASSI Konan Stanislas adjoint, Maître de Conférences

### **COMITE DE RÉDACTION**

- KOUASSI Konan Stanislas
- KOFFI Hamanys Broux De Ismaël
- YAO Koffi Armand
- KOUASSI Kouakou Jean Michel

### **COMITE DE LECTURE**

1. KADJA Sahoun Francis
2. SIKA Kouamé Prosper
3. KAMAGATÉ Ouattara Bakary
4. COULIBALY Sirabana
5. YAVO Doffou Brice Anicet
6. WAHI Djokouri Innocent
7. KOUADIO Xavier
8. COULIBALY Daouda
9. KOUAKOU Brou Médard
10. KOUASSI N'dri Maurice
11. YAO Koffi Armand
12. KAMAGATE Vahama
13. AGNEY Ahou Florence
14. KOUAKOU Francis Pacôme
15. ABAKA Kouassi Gérard

### **COMITE SCIENTIFIQUE**

1. Prof. ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. Prof. IRIE Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
3. Prof. KOUAMÉ Koia Jean Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
4. Prof. ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
5. Prof. OULAI Jean-Claude, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. ADOU Kouadio Antoine, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
7. GBAKRÉ Andoh Jean Marie, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
8. SILUE Gnénébelougo, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)



9. GACHA Franck-Gautier, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
10. ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
11. NIAMKEY Aka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
12. TAPÉ Jean-Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
13. GOKRA Dja André Ouréga Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. GNAYORO Jean Florent Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
15. TOPPE Eckra Lath (Côte d'Ivoire)
16. KOUACOU N'goran Jacques, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

**Marketing & Publicité** : Dr N'GUESSAN Dedou G. F. / Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib

**Web Master / Infographie** : Sanguen KOUAKOU

## **PRESENTATION DE LA REVUE BEYRA**

BEYRA est l'appellation en langue baoulé (Centre de la Côte d'Ivoire) du Touraco vert. Il s'agit d'un bel oiseau des savanes qui se caractérise par sa grande beauté. En outre, cet oiseau au chant mélodieux et au beau plumage multicolore se présente comme le symbole de la beauté et du brassage. L'harmonie des couleurs que renferme son plumage constitue une source d'inspiration intarissable. Elle invite à s'inscrire dans une dynamique interculturelle et interdisciplinaire au bénéfice de la science.

Ainsi à l'image de ce bel oiseau, la Revue interdisciplinaire BEYRA ambitionne de publier des articles scientifiques inédits au confluent des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues. Logée au sein de l'UFR des Lettres et des Arts de l'Université Peleforo GON COULIBALY, la Revue interdisciplinaire BEYRA publie des contributions théoriques ou des résultats de recherches de terrain des Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants des champs disciplinaires ci-dessus énumérés.

La Revue scientifique interdisciplinaire BEYRA transcende les frontières pour donner la possibilité aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Etudiants de tous les horizons de soumettre des travaux originaux et inédits. Dans cette dynamique, la Revue interdisciplinaire BEYRA lance pour chaque numéro des appels à contributions à travers les canaux de diffusion existants.

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue scientifique BEYRA est une revue électronique semestrielle qui publie des articles originaux en Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues.

### Modalités de soumission

Les propositions de contribution doivent comprendre :

- le titre envisagé (Times New Roman, taille 20, caractères d'imprimerie, centré) ;
- le nom et le (s) prénom (s) (Times New Roman, taille 12, Premières lettres en majuscule, centré);
- le rattachement institutionnel et les coordonnées (e-mail) du ou des auteurs ;
- deux résumés en français et en anglais (250 mots maximum, interligne simple) ;
- 5 à 7 mots-clés en français et en anglais ;
- le texte complet (7600 mots maximum), en version Word, Times New Roman 12, interligne simple.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'au moins un (01) cm à gauche pour la première ligne.

### NORMES DE RÉDACTION ET DE PRÉSENTATION

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES (NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

**La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit:**

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois (03) lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : – (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur, année de publication, pages citées) ; – Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur (année de publication, pages citées).

**Exemples :**

– En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d’élargir l’histoire des mathématiques de telle sorte qu’elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d’accroître le domaine des mathématiques : alors qu’elle s’est pour l’essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l’on appelle les mathématiciens (...) ».

– Pour dire plus amplement ce qu’est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu’elle peut porter le développement et l’histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu’on ne s’y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l’encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l’on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l’appellation positive d’économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu’il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d’informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d’une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l’article dans la revue ou l’ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

### **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

## SOMMAIRE

### *Sciences de l'information et de la communication*

- 1. Discours politique et développement en Côte d'Ivoire**  
SIKA Kouamé Prosper et Coulibaly Sirabana..... 1-11
- 2. La radio : médium de communication, d'éducation et d'échanges culturels en Afrique et dans le monde**  
KOFFI Hamanys Broux De Ismaël .....12-26
- 3. Perceptions et usages du téléphone mobile par les élèves du lycée municipal de Nabitenga**  
SIMPORÉ Oumar et SANWIDI Jacob Boëyidwendé.....27-40
- 4. Communication et promotion de la langue ébrié en pays atchan : défis de la transmission intergénérationnelle pour un développement durable en Côte d'Ivoire**  
Dre GBLIGA née AGBA Djoman Cynthia.....41-53
- 5. Les emojis en communication : un nouveau langage numérique**  
Eba Victoria KAMENAN et Gnamian Marius-Joel KAMENAN.....54-63
- 6. Incidence de l'éducation et la communication dans la construction des perceptions du développement durable chez les étudiants de l'Université Peleforo GON COULIBALY**  
KOUAKOU Francis Pacôme.....64-78
- 7. Intelligence artificielle et mondialisation des cultures**  
WAHOGNIN Laurent Ouattara et TOUMAN Kouadio Hyppolite.....79-88

### *Grammaire et linguistique*

- 8. Manifestations et incidences du contact de langues en Côte d'Ivoire**  
KOUASSI Konan Stanislas.....90-102
- 9. Humour et dédramatisation du réel dans les œuvres romanesques : cas des soleils des indépendances de Ahmadou Kourouma**  
KAMAGATÉ Ouattara Bakary.....103-116
- 10. Les effets syntaxiques et esthétiques de l'asyndète dans *fer de lance* de Zadi Zaourou**  
BLÉHI Dally Éric.....117-130
- 11. Identification des situations communicationnelles associées aux attitudes posturales, mimiques et gestuelles chez les TSA scolarisés en primaire de Côte d'Ivoire**  
Serge Abdul Privat ZAMBLÉ.....131-139
- 12. L'effet paradoxal du suivi post-implant cochléaire : régler et rééduquer ne suffit pas. Étude ivoirienne sur le développement du langage**  
Jean Philippe BOKO et Koia Jean Martial KOUAME.....140-152



- 13. L'adaptation des manuels de français du primaire aux réalités sociolinguistiques ivoiriennes : enjeux didactiques et perspectives**  
KOUMA Affoua Blandine Alexandra.....153-165
- 14. Perception et prise en charge des enfants dyspraxiques vivant dans un environnement bilingue en Côte d'Ivoire**  
Akesse Patricia Marie N'ZI,  
Abenan Tamia Elisabeth ADOU.....166-173
- 15. La place de l'orientation professionnelle dans le processus d'apprentissage des élèves du secondaire en Côte d'Ivoire**  
KOUASSI Amlan Foué Prisca.....174-184
- 16. Les enseignants de français au secondaire en Côte d'Ivoire : quels contenus et enjeux pour leur formation continue ?**  
DIOUA Louis Slène.....185-194

### ***Littératures et civilisations***

- 17. L'échec au théâtre et ses résonances héroïques : cas de *Soundjata, lion du manding* de Laurent Gbagbo**  
KOUASSI Kouakou Jean-Michel.....196-210
- 18. La polyvalence des personnages dans le théâtre de Kossi Efoui : modalité d'émergence d'une conscience prométhéenne**  
Sogotiènin Ramata TRAORÉ.....211-226
- 19. L'étranger dans *L'affaire Lerouge* d'Émile Gaboriau : entre étrangeté et discours de proscription**  
AHIOUA-ATSÉ Patricia.....227-236
- 20. Style et programmation spatiale dans le film *Buud yam* de Gaston Kaboré**  
Abdoulaye SÉRÉ et Daouda DAO.....237-249

### ***Langues***

- 21. Social media and adolescents self-education in burkina faso: learning opportunities and information risks**  
SORGHO/Zinsonne Félicité Marie Lucile.....251-264
- 22. The meaning of maya angelou's i know why the caged bird sings**  
KONAN N'goran Clément et ADOUPO Acho Patrice.....265-277



**L'ÉTRANGER DANS *L'AFFAIRE LEROUGE* D'ÉMILE GABORIAU :  
ENTRE ÉTRANGETÉ ET DISCOURS DE PROSCRIPTION**

**AHIOUA-ATSÉ Patricia**

Département de Lettres Modernes  
Université Alassane OUATTARA, Bouaké  
[patriciaahioua@yahoo.fr](mailto:patriciaahioua@yahoo.fr)

**Résumé**

L'étranger est une figure assez répandue de la fiction. En effet, des aliens qui peuplent l'univers science-fictionnel à tous les personnages, humains ou non, venus d'un ailleurs qui prennent pied ici ou là dans d'autres œuvres, les rendus de cet actant ne manquent pas. Émile Gaboriau en expose une approche dans *L'Affaire Lerouge*. Ce roman policier s'ouvre sur le meurtre perpétré sur la personne de Claudine Lerouge, habitant La Jonchère en Île-de-France. Sur la base du portrait-robot du suspect dressé par la police suite aux informations recueillies auprès des badauds et ne correspondant à celui d'aucune personne alentour, les enquêteurs déduisent que l'assassin serait un étranger. Le décor est planté. Empreint d'allophobie, il ploie le non-natif de la Jonchère, dans les fonds méandreux de la vilénie. Sur les entregents de cette énonciation, le travail que nous nous proposons de mener dans cette réflexion, a pour objet d'analyser dans l'œuvre-support, toute expression d'avanie sur l'étranger aussi bien sur le plan de l'étrangeté que sur celui du discours de proscription.

**Mots clés** : Étranger, Xénophobie, Vilénie, Étrangeté, Proscription

**THE FOREIGNER IN ÉMILE GABORIAU'S *L'AFFAIRE LEROUGE*:  
BETWEEN STRANGENESS AND PROSCRIPTION DISCOURSE**

**Abstract**

The stranger is a fairly common figure in fiction. Indeed, from the aliens that populate the science-fiction universe to all the characters, human or otherwise, who come from elsewhere and appear here and there in other works, depictions of this agent are plentiful. Émile Gaboriau presents one approach in *The Lerouge Case*. This detective novel opens with the murder of Claudine Lerouge, a resident of La Jonchère in Île-de-France. Based on the police sketch of the suspect, drawn from information gathered from bystanders and not matching anyone from the surrounding area, the investigators deduce that the killer must be a stranger. The stage is set. Imbued with allophobia, it casts the non-native of La Jonchère into the murky depths of villainy. Building upon the implications of this premise, the work we propose to undertake in this study aims to analyze, within the source text, every expression of scorn toward the stranger, both in terms of otherness and in terms of the discourse of proscription.

**Keywords** : Stranger, Xenophobia, Villainy, Otherness, Proscription.

## Introduction

La question de l'étranger se retrouve dans divers foras. Les formes de réflexion y afférant sont aussi diverses que variées. Elles sont portées par des supports aussi bien scientifiques, religieux que profanes. Ainsi, depuis les œuvres de l'Antiquité (citons, entre autres, *l'Odyssée*) jusqu'aux écrits marqués du sceau du modernisme, celui d'un monde se globalisant sans cesse, la Littérature n'a jamais ignoré la thématique de l'étranger. À cet effet, l'une des expressions les plus abouties pour questionner l'étranger est formulée par la Lettre XXX des *Lettres persanes* de Montesquieu : « Comment peut-on être Persan ? » D'où cette question contigüe à celle du penseur français du XVIII<sup>e</sup> siècle : qu'est-ce qu'un étranger ? Sans entrer dans des formulations dont le présent article n'est ni le lieu encore moins l'enjeu, l'étranger peut se définir comme étant une personne qui est dans un groupe et en même temps hors de ce groupe parce que ses origines l'en excluent. Cette appréhension de l'étranger n'est pas exhaustive mais dans les termes de cet article, elle satisfait notre savoir.

Étant un sujet et un objet narratifs de premier plan, l'étranger ne peut échapper à l'intérêt du roman policier, littérature moderne d'ailleurs « compilateur de la mémoire collective » selon C. Mesplède (1997, p. 33). Il donne alors et aussi sa voix à cet ensemble qui, à travers cette figure, pose un regard interrogateur sur la condition humaine, la liberté de circulation des hommes, des défis liés à notre contemporanéité. C'est le cas de *L'Affaire Lerouge*. Dans ce roman policier, Émile Gaboriau victimise une étrangère qu'il drape des oripeaux aussi bien de l'inordinaire que de la malveillance. En le faisant ainsi, l'auteur révèle (in)consciemment les préjugés du groupe qui accueille l'étranger ; toute chose qui motive la présente réflexion dont l'intitulé est formulé en ces mots : « L'étranger dans *L'Affaire Lerouge* d'Émile Gaboriau : entre étrangeté et discours de proscription. » Ce sujet admet une analyse portant sur l'étranger, cet actant dont le crédit aux yeux des autochtones est résolument négatif. En nous fondant sur l'hypothèse que de telles modalités de l'étranger sont perceptibles dans *L'Affaire Lerouge*, comment ces inférences se présentent-elles ? Par quelles scripturalités Émile Gaboriau amène les lecteurs à y déceler ses approches ? Ces questions qui révèlent l'essentialité de notre préoccupation ont pour objet, de saisir dans l'œuvre, quelques inflexions sur l'étranger. La sémiotique dont l'enjeu est un travail de construction du texte ainsi que la narratologie qui vise l'analyse des composantes et des mécanismes du récit sont les méthodes littéraires convoquées pour répondre aux questions ci-dessus formulées. Elles soutiennent une réflexion s'opérant à partir d'une triple orientation : le premier volet porte sur un aperçu de l'étranger dans le vaste ensemble qu'est la littérature. Le deuxième niveau d'étude ouvre une lucarne sur l'étrangère, Claudine Lerouge, un personnage mésavenant. Quant à la dernière partie, elle présente ce personnage comme adepte des plaisirs de la chair.

### 1. Le regard inquisiteur posé sur l'étranger : un air de déjà-vu dans la littérature

*L'Affaire Lerouge* est un roman policier à énigme. Il s'ouvre sur un discours inaugural fortement empreint de spéculativité. En effet, cela fait deux jours que Claudine Lerouge habitant La Jonchère un hameau en Île-de-France, vivant seule et passant « pour riche ou du moins pour très à l'aise » (p. 14) n'a pas donné le moindre signe de vie. Ne la voyant nulle part et présumant qu'un malheur lui est arrivé, ses voisins se rendent au commissariat de police de Bougival, la ville voisine pour signaler sa disparition. Des policiers sont envoyés à son domicile. Ils trouvent la porte d'entrée fermée de l'intérieur. Un serrurier appelé en renfort force la porte, qui laisse

apparaître la dépouille de la dame, mutilée avec « tout un côté de la figure et les cheveux (...) brûlés » (p. 12). Un vol ayant mal tourné semble être le mobile du meurtre car « tout, dans la première pièce dénonçait avec une lugubre éloquence la présence des malfaiteurs. Des meubles, une commode et deux grands bahuts étaient forcés et défoncés » (p. 11).

Dans cette opération, l'habile meurtrier, « l'assassin n'est pas un apprenti », (p. 21), entend-on dire de lui, n'a laissé aucun indice pouvant aiguiller les enquêteurs vers lui. De cette façon, au début de leur enquête, ceux-ci sont dans l'impossibilité d'établir un lien entre la main assassine et le cadavre. Interrogés à cette fin, les voisins se souviennent des jours avant le meurtre, avoir aperçu dans les environs du domicile de Claudine Lerouge, un « homme (avec) des boucles d'oreilles très grandes » (p. 28). Ce signalement vague ne correspond au profil d'aucun habitant de La Jonchère. Alors, en l'absence d'un suspect stable, les policiers explorent sérieusement la piste d'un crime de rodeur ou d'un étranger-tueur. Quoi de plus normal car selon J. Bessière (1998, p. 211), « le criminel est (...) exemplairement l'homme du dehors. Celui qui vient d'ailleurs, du dehors pour tuer. »

La question de l'étranger, tueur putatif, sert donc d'embrasseur à *L'Affaire Lerouge*. Le discours émanant de ce narratif est un prétexte à son évaluation taxinomique. Orientées et à charge, les notes liminaires du roman imposent que l'illicéité et la vilénie sont son domaine de prédilection. Cette modalité de l'étranger congrue avec le reflet dont la société conçoit le mal. Dans ce sens, la phrase de J.-P. Sartre (1980, p. 91), « l'enfer c'est les autres » apparaît comme un compendium à ce principe à relents inquisitoriaux. N'est-ce pas, à cet effet, ce regard plein de morgue et éclatant de mépris qui a porté les Grecs de l'Antiquité à qualifier de barbares les peuples dont la culture était différente de la leur ? La différence de l'origine, aussi anodine soit-elle, draine en creux un regard suspicieux qui se mue parfois en hostilité. Cette morgue qui prend souvent des allures d'antipathie est un réflexe ordinaire que l'on retrouve dans l'une des œuvres majeures de la littérature occidentale, l'*Odyssée* d'Homère. Par exemple, dans le chant VII du livre, Athéna met Ulysse en garde contre les Phéaciens : « Ils n'aiment point les étrangers et ils ne reçoivent point avec amitié quiconque vient de loin. » Dans le récit, les propos pour édifier cette machine narrative sont estompés et peu éloquents. Pour R. Barthes (1970, p. 15), dans cette aubade, l'être exécré, dans le cas d'espèce, l'étranger, draine des malfaçons et :

Étale dans sa chair les caractères de l'ignoble, car son rôle est de figurer ce qui, dans le concept classique du "salaud", se présente comme organiquement répugnant. (...) Non seulement on se sert ici de la laideur pour signifier la bassesse, mais encore cette laideur est tout entière rassemblée dans une qualité particulièrement répulsive de la matière.

Dès lors, selon une autre remarque de R. Barthes (2014, p. 23), « chaque mot (n'est) plus qu'une référence exigüe à l'ensemble des principes qui le soutient d'une façon inavouée. » Il va donc de soi, dans les termes de ce postulat que dans *L'Affaire Lerouge*, l'étranger ne s'affranchira pas des charges torves et étranges résultant du rôle d'être incommun que distille sa nature. On présume, au regard de cette stipulation, que son statut d'étranger confère à Claudine Lerouge une différence dont la culpabilité sera le ressort. Pour en rendre compte, ses faits et gestes sont épiés, disséqués, passés au peigne fin de la médisance pour en déceler la particularité abjecte. Voyons comment les évaluatifs sur Claudine Lerouge s'agentent pour s'inscrire résolument dans ce canevas.

## 2. Claudine Lerouge : une étrangère mésavenante

Dans *L’Affaire Lerouge*, Claudine Lerouge, victime d’allophobie, bouc-émissaire et étrangère polarise l’ancrage de l’étranger. Elle ploie sous le poids de discours infamants et est rejetée par les Jonchérois qui lui trouvent des différences criardes. Comment se réverbère alors cette énonciation ?

### 2.1. Claudine Lerouge, l’étrange étrangère

*L’Affaire Lerouge* débute par un homicide. Claudine Lerouge en est la victime. Les habitants de La Jonchère, le village dans lequel la dame vivait depuis deux ans semblent porter son deuil surtout lorsqu’ils attestent de son grand cœur. Ses prodigalités ne manquent pas, en effet. Ainsi, pendant que tout le monde rechignait à le faire à La Jonchère, elle « avait prêté à une femme de la Malmaison soixante francs pour son terme et n’avait pas voulu qu’elle les lui rendit. Une autre fois, elle avait avancé deux cents francs à un pêcheur de Port-Marly » (p. 14). En donnant la meilleure version d’elle-même par des actes marqués du sceau de l’empathie, Claudine Lerouge se démarque des autres habitants en faisant parler son cœur. Les Jonchérois profitent de cette manne, à profusion.

Mais, une autre réalité est là, nauséuse : malgré la générosité dont elle a toujours fait preuve à l’égard des Jonchérois, certainement dans le secret espoir de se faire accepter et ainsi, de s’inviter dans le microcosme sociétal qu’ils constituent, Claudine Lerouge était mise en marge, rejetée et accablée de reproches. Cette distanciation que les Jonchérois entretiennent avec elle et par ricochet avec tous les non-natifs de la Jonchère, trouve sa métaphore dans la déclivité prononcée du chemin menant à leur hameau, présageant de la furie antipathique des habitants envers les étrangers. En effet, on se rend péniblement en ce lieu comme si dans un élan volontaire, il s’était autarcisé, mis à l’écart du reste du monde : « Un chemin escarpé, inconnu des Ponts et Chaussées y conduit » (p. 10). L’accès difficile à la Jonchère semble irradier le comportement des Jonchérois. De sorte que, comme s’il y avait une relation de cause à effet entre l’incommode voie qui mène à la Jonchère et le sentiment des Jonchérois, ces derniers sont aussi inaccessibles aux autres. Les Jonchérois avouent cette relation à l’endroit de la défunte : « On l’estimait peu » (p. 15) parce qu’on la considérait comme « étrangère au pays » (p. 13). Une origine lointaine (la Normandie étant à plus de deux cents kilomètres de l’Île-de-France) lui est même trouvée : on la « supposait Normande parce que souvent le matin on l’avait aperçue coiffée d’un bonnet de coton » (p. 14).

Il est donc évident que les Jonchérois supportent difficilement la présence de Claudine Lerouge sur leur sol. Ils la détestent parce qu’elle est d’une autre région. Le mot est lâché, la vérité aussi dans un environnement social du XIXe siècle fortement rural. Pour les Jonchérois à l’esprit provincial et ethnocentrique vivant reclus et de façon quasi communautaire, Claudine Lerouge ne leur est pas miscible parce qu’elle n’est pas une des leurs : elle n’est pas descendante d’une des familles de La Jonchère, ce qui en fait une étrangère. Elle serait seulement une Normande installée à La Jonchère depuis deux ans. Parce qu’elle était considérée comme étrangère, elle est automatiquement mise en quarantaine et ostracisée de sorte que de ses nouvelles, « personne (n’en) savait rien » (p. 13). À cause de ce black-out que les Jonchérois lui ont imposé, leur regard à son égard sera rumoreux, approximatif et biaisé.

De la sorte, le lien affectif que Claudine Lerouge pensait avoir construit avec ses voisins, qui sustentait sa générosité à leur endroit n'était en réalité, pas reconnue à sa juste valeur. Elle était donc sujette à l'ingratitude. On pourrait de ce fait, arguer sans grand risque de se tromper, de la condescendance des Jonchérois dans leurs rapports aux autres et particulièrement à l'étranger. Pour preuve, évaluée par eux avec plein de morgue, Claudine Lerouge est l'objet de propos infamants dont la teneur, véhiculée par des verbes de dépréciation à « modalités épistémiques » G.-E. Sarfati (2001, p. 25), se fonde sur des présupposés.

Au demeurant, relativement à ce prisme, d'étrangère à La Jonchère, Claudine Lerouge, regardée avec des yeux suspicieux et interrogateurs n'adhère-telle pas, par là-même, au vaste projet de l'étrangeté ? En ce sens, l'étranger n'est-il pas par essence une personne étrange ? Répondre à cette préoccupation par l'affirmative n'est pas abusif. En effet, l'étymologie du mot étrange est *extraneus* et signifie « du dehors, extérieur. » Son sens originel est donc étranger. Pour sa part, dans l'Encyclopédie *Universalis*, on peut lire qu'étrange se comprend, entre autres, comme ce qui est bizarre ou curieux. Alors cette « étrangère au pays » (p. 13) doit avoir quelque chose qui la particularise. Comment est-elle ? Telle est alors la question pour la sonder. Pour satisfaire cette curiosité, les fins limiers jonchérois s'investissent dans une traque tous azimuts dont l'objet est d'épingler tous les travers ou ceux supposés tels de la dame. En cela, des banalités qui, ailleurs, ne susciteraient pas le moindre cillement de l'œil font jaser quand il s'agit d'elle : « le matin on l'avait aperçue coiffée d'un bonnet de coton. (Une) coiffure de nuit... » (p. 14). Comment le port d'un bonnet peut-il être un sujet d'intérêt commun si l'objet de cet investissement ne relève pas de calomnie et de cynisme ? Il faut discréditer, tel semble être le leitmotiv que les Jonchérois se sont assigné à l'égard de Claudine Lerouge. Elle devient la cible à abattre et ils s'attellent à cette charge. Sur ce point, on retient avec L.-P. Ségur (1970, p. 112) que « la haine et l'envie ont inventé la calomnie ; elle est devenue l'arme favorite de la méchanceté, parce qu'elle blesse toujours. » Voltaire (1968, p.189) vogue dans les mêmes eaux lorsqu'il écrit que « quelquefois la persécution suit de près la calomnie. » Au regard de l'aversion dont Claudine Lerouge est victime de la part des Jonchérois, cette inclination est visiblement l'expression d'un sentiment malveillant.

Dans le même ordre d'idées d'hostilité des Jonchérois à l'endroit de Claudine Lerouge, une information jugée de premier ordre fait état de l'existence de visiteurs occasionnels dans une narration où se lit un sarcasme suspicieux : « un jeune homme et une fois deux messieurs, un vieux et un jeune étaient venus dans une voiture magnifique » (p.15). Sans preuve, ils lient ces visiteurs à la vie intime de la dame. C'est le mari qui, plus tard dans le récit révélera que son épouse, en même temps qu'elle était « la maîtresse du comte de Commarin (le vieux) » (p.385) prenait aussi plaisir avec « un méchant gringalet honni de tout le pays, laid, sale, puant (le jeune homme) » (p.393). On s'en offusque pratiquement. Comment peut-elle s'adonner à de telles pratiques ? Cette question inscrit résolument Claudine Leroux dans une sorte de théâtralisation burlesque dont l'objet est de la tenir comme un être curieux et incommun.

La réprobation de Claudine Leroux, multiforme, inclut aussi son âge et son corps.

## **2.2. L'âge-corps de Claudine Lerouge : un motif de rejet**

Dans *L'Affaire Lerouge*, Claudine Lerouge, victime initiale et étrangère, polarise l'ancrage de l'étranger. Elle ploie sous le poids de discours infamants dont celui relatif à son

âge/corps fort objectivé. Alors, comment, se transmet l'énonciation désobligeante et avilissante qui prend en compte aussi bien l'âge que le discours de la corporalité du personnage ?

Le narrateur, hétérodiégétique, indique qu'au moment de sa mort, Claudine Lerouge était âgée « de cinquante-quatre ou cinquante-cinq ans, bien conservée, forte et d'une santé excellente » (p. 13). Le narrateur hétérodiégétique est une voix narrative connue pour sa neutralité. Selon R. Barthes (1966, p. 19), il est « une sorte de conscience totale, apparemment impersonnelle, qui émet l'histoire d'un point de vue supérieur, celui de Dieu. » J.P. Goldenstein (1995, p. 30) ne dit pas autre chose : c'est le « *gnarus*, celui qui sait. » Justement, ne prête-t-on pas à Dieu, le don de l'omniscience ? Ainsi, par l'entremise de ce narrateur que l'auteur vêt des oripeaux de Dieu, le récit dans lequel il se meut cherche à communiquer au sens non seulement d'en parler, mais aussi de le faire partager avec son lectorat. Ici l'objet du partage réside dans l'idée que, alerte, Claudine Lerouge porte son âge. Mais il s'en trouve pour contester cette voix de « Dieu » et se mettre en porte-à-faux avec elle. C'est ainsi que, nonobstant les remarques de la voix narrative, pour les Jonchérois, Claudine Lerouge est une vieille femme sénile et repoussante croulant sous le poids de l'âge et de ses effets dégénérescents. On entend, en effet, dire d'elle qu'elle est « bien laide et terriblement vieille » (p. 18). Un capital d'antipathie se déduit de ces propos desquels on retient que la vieillesse du personnage fait transparaître sa laideur. Cet être que les Jonchérois trouvent physiquement disgracieux n'est-il pas moralement atteint de la même misère ? En d'autres termes, la laideur physique du personnage ne déteint-elle pas sur sa laideur morale ? F. Lacassin (1993, p. 328), à cet effet, a établi une corrélation entre l'être et le faire des personnages de romans policiers : « Comme dans l'ensemble du roman noir, la physiognomonie et la psychologie du comportement conduisent à des portraits où la laideur traduit la turpitude. » R. Caillois (1998, p. 49) n'en dit pas moins : « L'aspect anthropomorphique d'un élément paraît en effet une source infaillible de son emprise sur l'affectivité humaine. »

En littérature, cette situation crée un désordre organique dont les conséquences sont aussi ridiculisantes que dévoyantes.

### **3. Claudine Lerouge, un personnage porté sur les plaisirs de la chair**

Ici, il s'agit de toutes les dispositions relatives aux plaisirs physiques et sensuels. De manière triviale, on parle du péché de la jouissance. Claudine Lerouge, vouée aux gémonies sans qu'elle ne soit connue, ne pouvait échapper à cette imputation. N. Boileau (1966, p. 43) le reconnaît : « Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal. »

#### **3.1. Une obsédée sexuelle**

La palme de la lubricité dans le roman policier revient au roman policier noir. Ce type de roman policier se concentre davantage sur le crime en posant un regard critique sur la société qu'il met en jeu. Par conséquent, la sexualité débridée, l'un des baromètres d'une société en déliquescence ne saurait être laissée en marge dans une textualité y afférant. Elle y est abordée avec tous les marqueurs de trivialité qui la caractérisent. Pour sa part le roman policier à énigme n'est pas reconnu pour son écriture salace. La sexualité y est traitée avec une certaine pudeur et évidente retenue. Aucun détail cru ne vient satisfaire les adeptes de la croustillance. Même si une certaine opacité entoure l'acte sexuel, elle n'en élude pas pour autant cette réalité.



Dans *L’Affaire Lerouge*, Claudine Lerouge cristallise le discours de la sexualité. Le texte la place au centre de toutes les affaires grivoises. Elle est le personnage de référence en termes de mœurs légères. Elle naquit et se maria à Marie-Pierre Lerouge à la Saint-Jean, un village normand. Ses frasques sexuelles à répétition l’ont amenée à quitter sa ville pour s’installer seule et incognito à la Jonchère. Avant sa migration, elle s’était bâtie une solide réputation de croqueuse d’hommes. En effet, bien qu’étant mariée, elle n’arrivait pas à refréner ses pulsions sexuelles, de sorte que l’infidélité devint pour elle une obsession de tous les instants. Elle s’attela à combler ce manque tant qu’il se faisait sentir. Certes, on pourrait lui trouver des circonstances atténuantes en arguant qu’elle souffrait de problèmes d’abandon plus ou moins graves à cause de ce que, son mari, un marin régulièrement en mer, n’avait pas suffisamment le temps matériel de remplir ses devoirs conjugaux. Mais, le personnage semblait naturellement tenir ce rôle. Un tel point de vue stipule qu’il existe une corrélation entre le personnage et la vie libertine. Le texte nous instruit à cet effet.

Ainsi, comme le rappelle son mari, tôt dans leur relation, le père de celui-ci, fin observateur, avait décelé des dispositions propices à la volageté chez Claudine Lerouge. Celle-ci, en plus d’être « une jolie fille, propre, avenante, avec une voix douce que le miel (...) n’avait rien » (p. 382). Et par-dessus-tout, elle avait pour « mère, une veuve de trente-six maris » (p. 382). Pouvait-elle se départir entièrement du sang torve de sa mère ? Le commun des mortels croit moyennement à un revirement total de situation dans ces conditions. Et sur la base d’expériences acquises, il atteste son avis par ce célèbre aphorisme : « Bon sang ne saurait mentir. » C’est dans le même sens que s’inscrit cette maxime de Sophocle (1964, p. 3) : « Le mauvais exemple est contagieux. » Sur la base d’un vécu qu’il ne connaît que trop, le père Lerouge comprit très tôt que toutes ces situations pouvaient négativement affecter le comportement de cette fille « ambitieuse jusque dans le sang » (p. 381) que son fils projetait d’épouser.

L’intime conviction que le père Lerouge avait de l’infidélité de sa bru, se fonde d’abord de celle de la mère de cette dernière, une dame ayant eu une pléthore d’amants et qui avait sur Claudine Lerouge, une énorme influence. Il informa son fils du risque contre l’inexorable qui se profilait à l’horizon : « Défunt mon père, qui s’y connaissait au temps, m’avait averti. Je riais quand il me disait : “ Prends garde elle nous déshonorera tous ” » (p. 380). Mais aveuglé par l’amour « à perdre le boire et le manger » (p. 382) tant il vouait de l’affection à sa bienaimée, il n’écoula pas son géniteur, convola en justes noces avec Claudine Lerouge qu’il avait portée au rang de Muse et découvrit plus tard la rage du cocufiage. Trahi, le mari décida de marquer sa femme au fer rouge. Il la drapa du surnom de « gourgandine » (p. 394), terme vulgaire et péjoratif pour désigner une fille de mauvaise vie. À son tour, le père Lerouge affubla aussi sa bru du nom infamant de « carogne » (p. 383) qui, dans le langage trivial, est synonyme de dévergondée.

Sa seconde certitude partait du fait que Claudine Lerouge, issue d’une famille pauvre portait un soin particulier à l’entretien de son corps. Comment, pouvait-elle parfaitement s’entretenir afin de séduire et plaire quand l’argent lui faisait terriblement défaut ? Or la coquetterie requiert un coût qu’elle ne pouvait supporter. Mais, comme elle ne pouvait se morfondre dans un statut social qui lui paraissait indigne d’elle, Claudine Lerouge qui « était ambitieuse jusque dans le sang » (p. 381) qui voyait grand, prit appui sur ses généreux atouts

afin de renverser le cours d'une histoire mal engagée. Elle alla là où se trouvait l'argent et en prit. L'ambition dont parle le narrateur est une formulation euphémique pour signifier que Claudine Lerouge était disposée à tous les sacrifices même les plus bas et compromettants pour atteindre ses objectifs. À cet effet d'ailleurs, « elle s'attablait avec les plus mauvaises gredines du pays » (p. 392) pour avoir plus de malice.

Aussi, pour satisfaire son irréfrenable voracité sexuelle, Claudine Lerouge usait-elle de diverses stratégies dont celle-ci, la plus saugrenue de toutes : elle « payait ses amants » (p. 394) les moins nantis et transforma le domicile conjugal en le plus « mauvais lieu du pays » (p. 393). Et ainsi, forniquait-elle avec « un méchant gringalet honni de tout le pays, laid, sale, puant » (p. 393). Même la lie de la société lui était utile lorsqu'il s'agissait de satisfaire son avide libido. Ce jeune homme qui bénéficiait du gîte et du couvert chez Claudine Lerouge n'éprouvait aucun scrupule à pratiquer le sexe avec une femme qui aurait pu être sa mère. Il se rendait disponible pour joindre l'utile à l'agréable. Par ailleurs, elle était aussi « la maîtresse du comte de Commarin » (p. 385). C'était un bourgeois marié dont l'oisiveté le poussait au vice. Justement, un autre des vices de Claudine Lerouge est sa boulimie de la bonne chair.

### **3.2. L'étrangère : un personnage friand des plaisirs de la table**

Dans leur enquête de voisinage pour sonder Claudine Lerouge, les policiers de Bougival ont été instruits de ce que celle-ci « aimait à bien vivre, dépensait beaucoup pour sa nourriture et faisait venir du vin par demi-pièce » (p. 14). On retient, en outre, qu'elle « s'énivrait régulièrement à son diner » (p. 15). Deux éléments peuvent être relevés dans le double descriptif : la nourriture et la boisson alcoolisée. Ces éléments sont liés entre eux par leur caractère excessif. Chez le personnage, il apparaît que les repas sont festifs. Ils mettent en présence beaucoup de nourriture et d'alcool. C'est un véritable banquet qui se présente au lecteur et qu'il peut associer à de la goinfrerie. Quelle analyse découle de cette situation ?

Tout excès contraste avec la norme, tout comme l'est la goinfrerie qui est l'acte de manger sans retenue. On parle d'excès quand les ressorts afférant à un acte ne sont pas maîtrisés. L'acte est alors sujet à caution ou l'objet de critique et de dérision. La société a tendance à blâmer l'excès et à juger négativement son auteur. Dans ce sens, l'excès devient une avarie de la mesure et de la civilité. Par extrapolation, la critique littéraire a vite fait de faire de toute forme d'excès, un indice d'altération de la vertu. Manger avec excès est pour l'auteur de cet acte, révélateur d'un désordre moral. Jean-Anthelme Brillat-Savarin le suggère : « Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es. » Par cet aphorisme, à l'image du critique littéraire, le gastronome et écrivain français établit une relation entre les choix alimentaires et la construction d'une identité. L'identité réside aussi dans l'assiette, de sorte que l'excès de table auquel s'adonnait Claudine Lerouge au quotidien peut être perçu comme un acte coupable, sujet à caution. Ainsi, l'acte primaire qu'est le fait de manger joue chez elle le rôle d'indice : elle n'arrive pas à discipliner ses désirs. En se goinfrant, elle établit un lien trivial entre elle et la nourriture confessant son attachement à la bassesse. Alors, à l'image de l'ogre, cet actant abject dont la voracité parcourt les fictions, elle dévore tout ce qui est à table. Par cette identification, n'avons-nous pas affaire à un personnage dégénéré ? On peut raisonnablement répondre à cette question par l'affirmative car le personnage n'a pas seulement qu'une boulimie dans le domaine de la manducation, elle est aussi connue pour sa boulimie sexuelle. Parce qu'elle s'empiffre,

Claudine Lerouge peut être la symbolique d'un appétit démesuré de toutes les formes de plaisirs.

### **Conclusion**

L'étranger est une figure dont la littérature n'a pas fini d'épuiser les vicissitudes et incidences. Cette figure n'est donc pas un motif anecdotique. Elle est une problématique pérenne qui permet de porter une interrogation sur l'homme. Dans *L'Affaire Lerouge*, cette figure de l'inquisition sur l'étranger est Claudine Lerouge. En plus d'être rejetée par les Jonchérois, elle croule sous le poids d'actes infâmes. Une telle approche de l'étranger n'est pas inédite dans le domaine de la littérature. En effet, nombreuses sont les œuvres littéraires et/ou littérisées qui ancrent l'étranger dans un tel paradigme. C'est ce point qui a constitué le tissu de la première partie de notre réflexion. Dans la deuxième partie, il s'est agi pour nous d'interroger le paradigme physiologique de la disgrâce chez le personnage susmentionné. Quant à la dernière partie, elle s'est attelée à jauger le même personnage à travers les plaisirs de la table et de la chair, domaines dans lesquels elle excelle.

### **Références bibliographiques**

BARTHES Roland, 1970, *Mythologies*, Seuil, Paris.

BARTHES Roland, 2014, *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques*, Seuil, Paris.

BESSIÈRE Jean, 1998, « Roman policier contemporain », in MELLIER Denis et MENEGALDO Gilles (Dir.), *Formes policières du roman contemporain*, Poitiers, La Licorne, pp.209-233.

BOILEAU Nicolas, 1966, *Œuvres complètes*, 1966, Gallimard, Paris.

CAILLOIS Roger, 1998, *Le Mythe de l'homme*, Gallimard, Paris.

GABORIAU Émile, 1992, *L'Affaire Lerouge*, Éditions de la Bohême, Paris.

GOLDENSTEIN Jean-Pierre, 1995, *Pour lire le roman*, DeBoeck-Duculot, Bruxelles.

HOMÈRE, 1998, *L'Odyssée*, Garnier-Flammarion, Paris.

LACASSIN Francis, 1993, *Mythologie du roman policier*, Christian Bourgois, Paris.

MESPLÈDE Claude, 1997, *Littérature contestataire ?* Les Temps Modernes, Paris.

MONTESQUIEU Charles-Louis de, 1980, *Lettres Persanes*, Garnier-Flammarion, Paris.

SARFATI Georges-Elia, 2001, *Éléments d'analyse du discours*, Nathan, Paris.

SARTRE Jean-Paul, *Huis Clos*, Gallimard, 1980.



SÉGUR Louis-Philippe, 1968, *Œuvres complètes*, Garnier-Flammarion, Paris.

SOPHOCLE, 1964, *Électre*, Garnier-Flammarion, Paris.

AROUET François-Marie dit VOLTAIRE, 1968, *Traité de tolérance*, Garnier-Flammarion, Paris.